

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANT DE BEDFORD.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlle Marie Lassonde.
Première classe A.—M. Charles A. Nutting; Mlles. Mary E. Flanders et Ellen H. White, mb.
Deuxième classe A.—M. Phyllyn Babcock; Mlles. Elizabeth M. Codd, Mary Jane Crothers, Susan F. Gilman, Elizabeth Hill, Maria B. Newton, Ada J. Oliver, Elizabeth A. Levett et Therese A. Woodbury.

Août 1867.

WM. GIBSON,
Secrétaire.

AVIS AUX COMMISSAIRES ET AUX SYNDICS D'ÉCOLE.

MM. les Commissaires et Syndics d'école voudront bien se rappeler qu'ils sont tenus de transmettre à ce département les noms des personnes élues par les contribuables, soit dans le mois de juillet soit dans tout autre temps. Ces renseignements sont indispensables, et la subvention sera retenue aux municipalités qui négligent de les fournir.

On doit aussi se rappeler que les noms de baptême doivent être donnés au long, et que l'on doit écrire aussi lisiblement que possible, afin d'éviter toute erreur.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTRÉAL (PROVINCE DE QUÉBEC) AOÛT 1867.

Le Collège Masson.

Cette institution, fondée en 1847, par Messire A. Théberge, alors Curé de Terrebonne et si puissamment protégée et soutenue par Madame Masson, épouse de feu l'Hon. J. Masson vient de subir des changements importants dans son système d'enseignement. Un cours commercial régulier doit remplacer, au commencement de cette année scolaire le cours classique qui y a été suivi depuis l'établissement de cette maison d'éducation. Nous croyons devoir, en partie, au Révd. M. J. B. Primeau l'initiative de cette transformation et nous l'en félicitons sincèrement.

Le collège Masson a un passé honorable; il compte dans la société, et au premier rang, des hommes éminents qui s'y sont formés, dont il a dirigé les premiers pas dans la vie active. S'il change aujourd'hui ses conditions d'existence, ce n'est pas que les ressources lui manquent, ce n'est pas qu'on lui refuse une large part d'estime et d'encouragement. Non, car les Révd. M. Théberge et Pelletier, ces deux grandes âmes, ces deux brillants talents n'ont jamais manqué de dignes successeurs, de nobles émules dans l'accomplissement de leur œuvre de bien. Non, le collège Masson pouvait continuer sa tâche première, avec succès pour lui, avec avantage pour le pays.

D'où vient alors que l'on abandonne une aussi fructueuse mission?

Les hommes distingués qui sont chargés de la direction de l'institution vont répondre à cette question par quelques lignes éloquentes tracées en tête du *prospectus* du nouveau Cours Commercial. Elevés, par état, au-dessus de nos dérisantes agitations sociales, n'étant entraînés par aucune force impérieuse vers tel ou tel cours d'idées, debouts sur le port pendant que nous sommes ballottés par les flots, ils peuvent d'un œil plus sûr nous indiquer la meilleure route à suivre et nous signaler les écueils.

Ils ont fait du bien jusqu'ici, ils sont en mesure d'en faire encore dans leur même sphère d'action, mais ils comptent rendre à la société de plus éminents services en donnant à leurs travaux une nouvelle direction. Le mouvement qui s'opère part d'un zèle éclairé, de coeurs généreux, d'esprits pénétrants qui ont sondé nos plaies sociales et qui s'occupent de les cicatriser, tout en mettant hardiment la main à la roue du progrès, mais du vrai progrès, du progrès moralisé qui partout côtoie les sentiers de l'honneur et de la vertu. Mais citons ces quelques lignes dont nous parlions plus haut. La pensée que nous voulons développer y rayonne à travers un style limpide comme une perle dans un cristal:

"En éllevant, à l'aide de fortes études spéciales, les classes

industrielles et commerciales à la hauteur du rang et de l'influence qu'elles ont le droit et l'obligation de revendiquer, on peut espérer que cette heureuse fondation arrêtera ce déplorable courant qui entraîne presque tous nos jeunes gens insinués vers les professions libérales. Si le Collège Masson réussit à créer dans le cœur des jeunes Canadiens des aspirations nouvelles plus réalisables que celles éprouvées par notre jeunesse des collèges classiques, l'encombrement des professions—plaie sociale et pré-usage de grandes souffrances physiques et morales—sera placé à un classement plus normal et plus second. Dès lors, l'histoire du commerce, de l'industrie et des arts enregistrera un nouveau grand progrès; les professions libérales, délivrées de la déconsidération et du mépris qu'entraîne toujours une concurrence sans frein, recouvreront leur antique respectabilité; les différentes classes de la société, recevant mieux l'éducation qui leur est propre, s'harmoniseront davantage, et le peuple canadien saluera encore une ère de triomphe, de paix et de bonheur. Voilà ce qui démontre l'opportunité, l'actualité de la fondation d'un grand cours commercial.

L'importance de la haute éducation commerciale ressort suffisamment des considérations suivantes: 1o elle doit toujours être donnée à la majeure partie de la jeunesse d'un pays; 2o elle est la vraie base, l'unique sauvegarde et la principale garantie de notre avenir, de notre bonheur matériel; 3o elle ouvre les carrières les plus lucratives, par conséquent celles où ne devraient pénétrer que les âmes et les caractères fortement trempés par de bonnes études spéciales; 4o bon gré mal gré, à tort ou justement, l'élite de notre société canadienne, notre aristocratie, sera encore rekrutée parmi les hommes qui n'auront reçu que cette seule éducation."

La durée du Cours Commercial sera de cinq ans, mais "un jeune homme selon le degré de ses connaissances préliminaires, l'état de sa fortune et aussi le nombre de ses années, peut en un, deux ou trois ans, s'en rendre maître au point de s'assurer pour l'avenir de bonnes et honorables positions de vie."

Voici le programme du cours régulier de cinq ans:

1ère SECTION DU COURS COMMERCIAL.

1ère et 2ème année.—*Classes de Grammaire.*

MATIÈRES:

1. Lecture simple, accentuée et déclamée;
2. Etude égale et approfondie des éléments et de la syntaxe des grammaires française et anglaise;
3. Arithmétique dans toutes ses parties et Calcul mental;
4. Ecritures diverses;
5. Lecture des manuscrits;
6. Rudiments de la Tenue des livres;
7. Abrégé d'Histoire universelle.

2ème SECTION DU COURS COMMERCIAL.

3ème année.—*Classe d'affaires.*

N. B.—Cette classe forme à elle seule un cours complet, et peut toujours être suivie avant ou sans les autres.

MATIÈRES:

1. Tenue des livres dans toutes ses ramifications les plus simples comme les plus compliquées;
2. Arithmétique commerciale;
3. Correspondance commerciale;
4. Calligraphie;
5. Traité de Droit commercial;
6. Télégraphie;
7. Banquerie—(Echange, Escompte, Douane, Commissions);
8. Assurances;
9. Sténographie;
10. Histoire du Canada (imposée aux seuls élèves qui suivent le cours en entier).